



*Syndicat SUD-Rail
de la région de Lyon*

Lyon, le 3 Juillet 2020

A l'attention de Monsieur Pascal SIMON
Directeur DDL KRONO

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Directeur,

Le 25 Juin 2020, nous avons été reçus dans le cadre d'une demande de concertation immédiate déclenchée le 22 Juin 2020. La Direction n'a pas apporté de réponses favorables aux revendications exprimées par notre organisation syndicale.

C'est pourquoi dans ce contexte et conformément à l'article L 2512-2 du code du travail, **le syndicat SUD-Rail dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des ASCT dépendants de la DDL KRONO ainsi que tous les agents amenés à les remplacer :**

Du 9 Juillet 2020 à 04h00 au 30 Septembre 2020 à 23h59

Ce préavis est motivé par le point suivant :

→ Demande de versement de la prime de réserve (INAR) pour les ASCT sur les mois d'avril à juin 2020.

Recevez, Monsieur le directeur, nos salutations syndicales.

Pour SUD-Rail : Bastien Ferrari